

Déclaration sur les pratiques en matière d'information – Confidentialité des renseignements personnels sur la santé

Le **Centre des enfants de Thunder Bay** (CCTB ou le Centre) est un organisme financé par le gouvernement provincial et il doit veiller à ce que vos renseignements personnels sur la santé (également appelés RPS ou renseignements sur les clients) soient gérés comme il se doit. Nous vous aiderons à comprendre la manière dont nous recueillons, utilisons, communiquons et conservons vos renseignements personnels sur la santé avec votre consentement. Vous avez le droit de refuser de donner votre consentement, de limiter sa portée ou de le retirer à tout moment.

Collecte de renseignements personnels sur la santé

Le Centre recueille vos renseignements personnels sur la santé afin de vous fournir les services les plus appropriés et de vous aiguiller vers d'autres services qui vous conviendront.

Les renseignements personnels sur la santé comprennent ce qui suit :

- nom du client, adresse, date de naissance, nom du tuteur;
- renseignements généraux sur les raisons de l'aiguillage;
- renseignements généraux sur la famille et le milieu de vie;
- données et renseignements concernant votre santé, vos antécédents sociaux et les soins de santé et services connexes que vous recevez actuellement ou que vous avez reçus par le passé;
- renseignements pertinents provenant d'autres sources (écoles, fournisseur de soins primaires, services de protection de l'enfance, système de justice pour les jeunes, etc.).

Le Centre s'engage à préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements en formats papier et numérique (également appelés dossiers cliniques) et a mis en place diverses pratiques pour protéger la confidentialité de vos renseignements.

Utilisation de vos renseignements cliniques

Le Centre utilise vos renseignements de différentes façons :

- dans le cadre du processus d'admission, afin de déterminer l'admissibilité à des programmes et à des services particuliers;
- dans le cadre du processus d'évaluation, de traitement et de transition ou de congé;
- dans les tâches courantes d'administration et de gestion;
- pour vous aiguiller vers d'autres organismes en votre nom ou en collaboration avec vous.

Les renseignements non identificatoires relatifs aux soins des clients sont utilisés à des fins d'administration, de planification stratégique, d'évaluation des services, de prise de décisions, d'affectation des ressources, d'accréditation et de production de rapports à l'intention de nos bailleurs de fonds provinciaux.

Divulgence de renseignements personnels sur la santé

Le Centre peut divulguer des renseignements sur les clients à d'autres professionnels de la santé ou fournisseurs de services uniquement après avoir obtenu le consentement explicite de la personne légalement habilitée à donner ce consentement. Nous divulguons des renseignements personnels sur la santé à d'autres personnes concernées par vos soins afin de nous assurer qu'elles disposent des renseignements nécessaires pour fournir des soins appropriés. Dans certaines circonstances, la loi nous oblige à divulguer des renseignements sur les clients sans leur consentement ou à leur insu. Dans de rares cas, les bailleurs de fonds du ministère peuvent examiner les dossiers à des fins d'assurance de la qualité.

Stockage et conservation des dossiers de renseignements personnels sur la santé (également appelés dossiers cliniques)

Le Centre s'engage à garantir la protection et la sécurité des renseignements sur les clients, y compris les renseignements personnels sur la santé. Tous les dossiers papier contenant des renseignements sur les clients, y compris des renseignements personnels sur la santé, sont conservés dans un lieu sûr et verrouillé, tandis que l'accès aux dossiers électroniques est protégé par un mot de passe. S'ils n'ont plus besoin d'être conservés, les dossiers papier sont détruits; les dossiers électroniques sont, pour leur part, conservés à perpétuité.

Droit d'accès aux dossiers

Les personnes qui souhaitent accéder à leurs renseignements personnels sur la santé ou y apporter une correction, ou qui ont des questions sur la manière dont ces renseignements sont recueillis, conservés, utilisés ou divulgués, sont invitées à s'adresser au travailleur ou à la travailleuse qui s'occupe de leur dossier, à consulter le site Web de l'organisation et/ou à communiquer avec : **Laura Meisner, agent de la protection de la vie privée, 807-343-5094.**

Plaintes

Le Centre s'engage à résoudre toutes les préoccupations ou les plaintes concernant la protection des renseignements personnels sur la santé et encourage les personnes à communiquer avec l'agent responsable de la protection de la vie privée travaillant au **283, rue Lisgar, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G6.**

Les personnes peuvent également déposer une plainte relative à l'accès aux renseignements par le Centre des enfants de Thunder Bay ou aux pratiques en matière de protection de la vie privée du Centre auprès du **Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée (CIPVP)**, à l'adresse suivante :

2, rue Bloor Est, Bureau 1400, Toronto (Ontario), M4W 1A8
Téléphone : 1 800 387-0073 | Télécopieur : 416-325-9195 | <https://www.cjvvp.ca/>